

Le 22 avril 2009

**Thierry LORENT**, président de la Fédération des arts de la rue  
et

**Daniel ANDRIEU**, directeur de l'Atelier 231, CNAR à Sotteville-lès-Rouen

**Eric AUBRY**, directeur de la Paperie, CNAR à Saint Barthélemy d'Anjou

**Michèle BOSSEUR** et **Claude MORIZUR**, co-directeurs du Fourneau, CNAR à Brest

**Pedro GARCIA**, directeur de l'Abattoir, CNAR à Chalon sur Saône

**Jean Raymond JACOB**, directeur du Moulin fondu, CNAR à Noisy le Sec

**Françoise LEGER**, directrice du Citron jaune, CNAR à Port Saint-Louis du Rhône

**Philippe SAUNIER-BORRELL**, directeur de Pronomade(s), CNAR en Haute-Garonne

**Pierre SAUVAGEOT**, directeur de Lieux publics, Centre national de création à Marseille

**Jean Marie SONGY**, directeur du Parapluie, CNAR à Aurillac

À

**Monsieur Georges-François Hirsch,**

**Directeur de la musique, du théâtre, de la danse et des spectacles**

**DMDTS ,**

**62 rue Beaubourg,**

**75003 PARIS**

*Copie à Marie-Pierre de Surville, Thierry Pariente, Yves Deschamps., SYNDEAC, FNCC, ARF, ADF, AMF, ONDA, culturesfrance.*

Monsieur le Directeur,

Il existe un domaine artistique pour lequel la France est considérée comme pilote en Europe et dans le Monde : depuis 30 ans, les compagnies et artistes français créant pour l'espace public sont reconnus comme chefs de file d'un mouvement artistique sans précédent. Aujourd'hui, prenant le relais des compagnies reconnues qui sillonnent la planète, une pléiade de jeunes artistes, venus du théâtre, de la danse, de la musique, des arts plastiques, visuels ou numériques inventent de nouvelles formes et de nouveaux formats de dialogues entre l'art et la ville, entre l'art et la campagne, entre l'art et les habitants.

L'Etat a su accompagner l'émergence puis les mutations de ce secteur artistique. Création en 1984 du centre national de création Lieux publics, en 1986 du Festival d'Aurillac puis en 1993 du centre de ressources HorsLesMurs et du Festival d'Aurillac. Plus récemment, à l'occasion du "Temps des Arts de la Rue" (2005/2007), votre ministère a mis en place la FAIAR (Formation avancée et Itinérante des Arts de la Rue) ainsi que 9 CNAR (Centres Nationaux des Arts de la Rue), labellisant des initiatives portées par des équipes professionnelles et artistiques ayant un fort impact auprès de leurs collectivités locales, et révélant ainsi un maillage pluriel du territoire.

Même s'il reste peu financé (les Arts de la Rue représentent 1,6% du budget de votre Direction), ce micro réseau institutionnel est venu structurer un très grand nombre d'initiatives, de festivals, de lieux de fabrique, de pôles régionaux. Unique au monde, il est reconnu partout comme une référence : toutes les initiatives européennes du secteur sont d'ailleurs pilotées par des structures françaises.

En 2008, le réveil a été brutal. A l'occasion des problèmes de gel puis de dégel budgétaires, nous nous sommes aperçus que les nominations de "centre national" n'étaient en aucun cas d'authentiques labels : quand la Ministre a annoncé le dégel du "réseau national", ni les 9 CNAR , ni Lieux publics n'étaient inclus dans ce réseau qui ne comptait que les CDN, CCN et scènes nationales. Y aurait-il des disciplines nobles qui mériteraient des "véritables centres nationaux", et des mouvements artistiques roturiers qui n'auraient droit qu'à des "centres nationaux de seconde catégorie" ?

Aujourd'hui, rien ne semble indiquer que cette situation de centres à deux vitesses ne perdure. Lors des Entretiens de Valois, la Fédération a pu faire entendre la voix de ce réseau. Mais, et c'est symptomatique, la Fédération n'a pas pu rencontrer la Ministre en rendez-vous particulier, ce qui a toujours existé avec les ministres précédents.

Votre prédécesseur avait validé la mise en place d'un **Comité de Suivi et de Prospective** qui, à la suite du Comité de Pilotage du Temps des Arts la Rue, devait être le lieu de concertation entre votre Ministère, les fédérations d'élu, la Fédération, Lieux publics, les CNAR, la FAIAR, HorsLesMurs, les Festivals, les compagnies conventionnées, les lieux de fabrique, le représentant de la SACD, l'ONDA, culturesfrance, ainsi que des nombreuses scènes nationales qui développent des actions dans l'espace public. Ce Comité n'a pas été activé, et son manque se fait cruellement sentir.

A l'heure où s'ouvrent des négociations en particulier sur les labels et leurs contenus, nous souhaitons vivement, avec les collectivités qui nous accompagnent, être associés aux discussions en cours. C'est à cette fin que nous nous constituons en « **Comité de suivi, de prospection et de rayonnement des activités artistiques et culturelles dans les espaces publics** »\* .

Nous souhaiterions vous rencontrer prochainement afin de faire le point sur la situation actuelle, établir de nouvelles perspectives avec votre ministère, et trouver avec vous les moyens pour que ce « réseau national de création pour les Arts en espace public » soit pleinement reconnu pour son action essentielle : sans plus attendre, **nous vous proposons d'activer sous votre égide un comité consultatif** réunissant tous nos partenaires institutionnels cités plus haut afin d'étudier ensemble ces préoccupations d'avenir.

En vous remerciant pour votre attention, et connaissant l'intérêt continu que votre Ministère a accordé à ce mouvement artistique, nous vous prions de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs,

*Pour le « Comité de suivi , de prospection et de rayonnement des activités artistiques et culturelles dans les espaces publics »,*

*Claude Morizur \**

\* Le secrétariat du « **Comité de suivi, de prospection et de rayonnement des activités artistiques et culturelles dans les espaces publics** » est assuré par le Centre national des arts de la rue Le Fourneau, 11 Quai de la Douane à Brest, 29200 [www.lefourneau.com/comitederayonnement](http://www.lefourneau.com/comitederayonnement)